

Directeur(trice): Hugues Leblond
CPCS - Sciences biomédicales
819 376-5011, poste 3306

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)

Crédits: 90

Présentation

Ce programme est offert en extension à l'UQTR en vertu d'un protocole entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Atouts UQTR

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site des Sciences biomédicales.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Ce programme est offert en extension à l'UQTR en vertu d'un protocole entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Études au Québec

Base universitaire

Pour être admissible au Ph.D. en sciences biomédicales le candidat doit :- - satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (voir la section XXVI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3.3 sur 4.3 ou l'équivalent;
- Posséder une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Conditions particulières d'admissibilité pour l'option « médecine expérimentale » :

- - Être titulaire d'une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.
- - Le candidat ne possédant pas une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée devra compléter une formation complémentaire en éthique et biostatistique.
- Sur demande, se présenter à une entrevue.

Études hors Québec
Base universitaire

Pour être admissible au Ph.D. en sciences biomédicales le candidat doit :- - satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (voir la section XXVI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3.3 sur 4.3 ou l'équivalent;
- Posséder une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Conditions particulières d'admissibilité pour l'option « médecine expérimentale » :

- Être titulaire d'une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.
- - Le candidat ne possédant pas une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée devra compléter une formation complémentaire en éthique et biostatistique.
- Sur demande, se présenter à une entrevue.

Veillez consulter les niveaux d'équivalence par pays de l'Université de Montréal pour l'admissibilité au doctorat.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (5 crédits)

- SBM6004 Séminaire de recherche en sciences biomédicales (1 crédit)
- SBM6006 Séminaire de doctorat en sciences biomédicales (1 crédit)
- SBM6007 Examen de synthèse (0 crédits) (SBM6004)
- SBM6008 Carrière de chercheur en sciences de la santé

Crédits de recherche (85 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 85 crédits.

Autres renseignements